



25 mars 2021

COMMISSION DE SUIVI INTERESSEMENT 2021 AU TITRE DE 2020

Cette réunion de suivi de l'accord d'intéressement vient clôturer à sa manière une année 2020 que chacun souhaitera sans doute oublier au plus vite. Même si on cherche vainement des années passées nous ayant laissé un souvenir impérissable, même si 2021 ne devrait pas nous remonter définitivement le moral...

Ne soyons pas excessivement pessimistes car la liste des difficultés et des épreuves que nous avons affrontées ne laissait pas présager cette commission de suivi avec l'espoir d'annoncer une bonne nouvelle à nos collègues. Or c'est malgré tout le cas !

En effet, la grève « retraites » à peine achevée, le répit fût de courte durée et la pandémie s'est invitée dramatiquement dans notre actualité. **L'occasion nous est donnée d'avoir une pensée pour les collègues disparus, leurs proches, et ceux encore en souffrance aujourd'hui.**

Les périodes de confinement ont vu notre offre de transport amputée et surtout la fréquentation, donc les recettes, s'effondrer. L'année s'est achevée avec de lourdes difficultés pour la RATP à se faire payer par ses tutelles, rajoutant aux incertitudes.

En définitive, 2020 se conclue par un résultat légèrement positif pour notre groupe, ce qui en soi est déjà une particularité dans un monde des transports publics largement sinistré et déficitaire.

Mieux, l'EPIC s'en sort plus favorablement encore ce qui permet de redistribuer aujourd'hui un niveau d'intéressement que peu envisageaient il y a quelques semaines, l'**UNSA RATP** s'en félicite !

Pour autant, et quitte à paraître ingrats, l'**UNSA RATP** exprimera deux sujets de désaccord !

➤ **Il nous semble intolérable qu'on nous oppose une enquête voyageurs incomplète, justifiant un volet « satisfaction » à zéro euros.**

Les agents, eux, n'ont eu d'autres choix que d'assurer quotidiennement leur mission de service public !

Rien n'interdisait de poursuivre, malgré la crise et les confinements, ces enquêtes de terrain auprès des voyageurs, d'autant plus en période de crise, pour vérifier la bonne adéquation entre les décisions appliquées à la demande de IDFM et les attentes des

voyageurs qui, eux aussi pour beaucoup, n'ont pas eu d'autres choix que d'aller travailler !

Cette décision de neutraliser le volet « enquête perception voyageurs » nous apparaît comme une entoureloupe de IDFM afin de récupérer sur le dos des agents quelques millions d'euros !

➤ **Deuxièmement**, nous avons conclu avec vous un constat de désaccord portant sur le pointage 730 (maladie), jusqu'à fin avril, des agents mis en arrêt de travail, conformément aux directives gouvernementales, afin de garder leurs enfants, parce que ces agents étaient identifiés vulnérables, ou conjoints de personnes vulnérables.

Dès le mois de mai, pour les mêmes raisons, ces collègues ont été pointés en chômage partiel, ce qui n'a plus d'impact sur l'intéressement, contrairement à la maladie !

Les hiérarchies locales, que les agents concernés ne manqueront pas d'interpeller, vont avoir du mal à justifier cette différence de traitement en fonction du calendrier !

D'autant plus de mal qu'à aucun moment les directives gouvernementales n'indiquaient qu'il convenait d'assimiler ces périodes d'arrêt dérogatoire au droit commun à un arrêt de travail pour maladie, stricto sensu.

Là encore, cette décision nous semble relever d'un choix délibéré, fait peut-être par facilité.

En tout état de cause, des agents n'ayant d'autres choix que de garder leurs enfants, par exemple des familles mono parentales, vont se voir pénalisés sur leur intéressement.

Même si ces deux désaccords n'annihilent pas notre satisfaction de constater le versement d'un intéressement, fût-il amputé par des choix contestables, il est dommageable d'avoir toujours à redire, même en cas de bonnes nouvelles !

En conclusion, pour l'**UNSA RATP** cet intéressement 2021 est malgré tout une bonne chose. Il démontre la solidité de notre entreprise et l'engagement sans faille des agents, quelles que soient les circonstances.

Ce n'est que justice dans le contexte que nous subissons, où beaucoup de nos collègues sont partis au travail la boule au ventre, où certains en ont subi les conséquences sur leur santé, et les subissent encore pour nombre d'entre eux.

Ils ont souvent eu le sentiment d'avoir été envoyés au boulot « quoi qu'il en coûte », c'est en tout cas le ressenti que beaucoup nous ont fait partager.

Ce versement ne soldera pas leur attente d'une reconnaissance légitime que l'on aurait pu commencer à entrevoir avec la conclusion d'un accord salarial, ce qui ne sera malheureusement pas le cas.